



L'application de la nouvelle directive est imminente

*Sarrebruck, les 30 et 31 janvier 2009*

Un workshop a été organisé par l'« Institute of European Media Law » (EMR) et le « European Audiovisual Observatory » (EAO)

Au centre de conférences du Saarländischer Rundfunk, des experts et régulateurs ont fait le point sur la transposition et l'implémentation de la directive sur les services de médias audiovisuels (SVMA) dans les différents Etats membres.

Le CNP était représenté par son président qui a expliqué la position du Grand Duché quant à la transition de l'ancienne directive TVSF vers la directive SVMA, transition qui devra se faire au courant de l'an 2009.



*À droite : M. Tom Kriepps, Président du CNP*

© Francisco Cabrera